

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Séance du 29 mai 2024

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 29 mai 2024 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Jean-Philippe BOLLE, Sylvie BABIGEON

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Florence LEGROS, Jean-Pierre GARCELON, Michel FICK, Estelle MERCIER, Arnaud BERNEZ

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Florence LEGROS à Sylvie BABIGEON

Jean-Pierre GARCELON à Jean-Philippe BOLLE

Secrétaire de séance : Sylvie BABIGEON

Objet : Décision modificative n°1 du budget 2024

Vu la loi 92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;

Vu les articles L.514-2 et suivants du Code monétaire et financier ;

Vu les articles L.1612-12 et L.1612-20 du code général des collectivités territoriales

Vu la délibération du Conseil d'Orientation et de Surveillance en date du 13 mars 2024 relative au budget primitif 2024 ;

La décision modificative n°1 a pour objet d'ajuster les crédits de fonctionnement essentiellement au compte 6510 « autres opérations à caractère social » concernant la vente aux enchères solidaire 2024.

Il est proposé d'ajuster les crédits en dépenses de fonctionnement par ajustement des recettes aux chapitres suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chap	Article	Objet	Montant DM n°1	Budget primitif	Budget primitif + DM n°1
65	6510	AUTRES OPERATIONS A CARACTERE SOCIAL	5 000,00	5 000,00	10 000,00
Total 65			5 000,00		

Total dépenses de fonctionnement 10 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chap	Article	Objet	Montant DM n°1	Budget primitif	Budget primitif + DM n°1
87	8759	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00	5 000,00	10 000,00
Total 87			5 000,00		

Total recettes de fonctionnement 10 000,00

Accusé de réception

Contrôle de légalité

Structure Credit Municipal de Nancy (Siret : 26540130700011)
Service Credit Municipal de Nancy
Imprimé par CELIA BONIFACE-AYAD (MA54395-594)
Date d'impression 02/07/2024 11:13:37

Nature Délibérations
Matière Finances locales | Decisions budgetaires
Référence de l'acte **2024_009**
Designation Décision modificative n°1 du budget 2024
Date de décision 29/05/2024

Transmission au contrôle de légalité

Déposé le 11/06/2024 - 12:02:19 par CELIA BONIFACE-AYAD (MA54395-594)

Emis le 17/06/2024 - 14:34:01

Accepté par la (Sous-)Préfecture

Réception à la (Sous-)Préfecture le 17/06/2024 - 14:36:19

Référence technique de l'AR : 054-265401307-20240529-2024_009-DE

Certifié exécutoire le 17/06/2024

Acte principal Deliberationn2024-009DECISIONMODIFICATIVEn1dubudget2024.pdf, 124 Ko, 2 page(s)
Annexes aucune

Aperçu de l'acte principal



SECTION FONCTIONNEMENT				
	RECETTES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF	D.M. N°1	BUDGET SUITE A D.M. N°1
70	PRODUITS DES OPERATIONS DE PRET	577 000,00	-	577 000,00
73	CHARGES RECUPEREES	31 000,00	-	31 000,00
76	PRODUITS ACCESSOIRES	84 000,00	-	84 000,00
77	PRODUITS FINANCIERS	-	-	-
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	12 885,00	-	12 885,00
87	PROFITS	10 000,00	5 000,00	15 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		714 885,00	5 000,00	719 885,00
	DEPENSES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF	D.M. N°1	BUDGET SUITE A D.M. N°1
60	ACHATS	4 000,00	-	4 000,00
61	FRAIS DE PERSONNEL	393 754,00	-	393 754,00
62	IMPOTS ET TAXES	37 555,00	-	37 555,00
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	168 911,00	-	168 911,00
64	TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	1 520,00	-	1 520,00
65	OPERATIONS SOCIALES	5 800,00	5 000,00	10 800,00
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	20 450,00	-	20 450,00
67	FRAIS FINANCIERS	35 165,00	-	35 165,00
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	41 130,00	-	41 130,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES	-	-	-
87	PERTES	6 600,00	-	6 600,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		714 885,00	5 000,00	719 885,00
DEFICIT FONCTIONNEMENT - CLÔTURE				
EXCEDENT FONCTIONNEMENT - CLÔTURE			-	

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **719 885.00 euros**.

Le Conseil, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n°1 du budget 2024

Pour extrait conforme,
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du Conseil
d'Orientation et de Surveillance



